

Il est devenu de bon ton de faire apparaître comme désuets ou obsolètes les débats sur la lecture, son enseignement ou la nature de l'écrit. Il faudrait se rallier à un consensus qui aurait déjà rattrapé les autres pays européens et le reste du monde pourvu de langues alphabétiques. Cependant, le monde anglo-saxon est lui aussi traversé de débats, loin d'être clos.

Dans ce texte, R. J. Scholes fait l'examen des cinq cas possibles de relations entre la langue, l'oral et l'écrit. Son argumentation qui tend à considérer l'oral et l'écrit comme des langues disjointes, qui avance la spécificité de leurs codes respectifs, a retenu notre attention. Et plus particulièrement encore sa conclusion qui affirme que c'est seulement la lecture et l'écriture qui peuvent conduire à la maîtrise de l'écrit et non des compétences préalables acquises à propos de l'oral.

Anglais écrit et
anglais parlé :
arguments en
faveur de langues
distinctes

Préliminaires : définitions]—————

Cet article discutera des relations entre la langue, l'oral et l'écrit. Il est nécessaire, pour que cette discussion ait du sens, d'avoir une acception partagée des termes principaux.¹

La langue est ici définie dans le sens commun utilisé et partagé : l'anglais, le français, le latin. Par exemple, à la question « *connaissez-vous l'anglais ?* », quelqu'un pourra acquiescer même si un handicap physique l'empêche de parler ou d'écrire. En ce sens, Noam Chomsky, William F. Buckley et l'illettré le plus inapte à la communication connaissent tous et utilisent l'anglais. Ce qui varie entre les utilisateurs de la langue porte sur le vocabulaire, bien sûr, et sur la conscience de la morphologie et de la syntaxe, c'est-à-dire de la grammaire.

La grammaire d'une langue comprend une série d'éléments (les morphèmes) aux références internes et externes, et une série de règles (la syntaxe) par lesquelles les morphèmes se réunissent en constructions porteuses de sens. Les morphèmes qui renvoient à des concepts extérieurs à la langue elle-même sont nommés *content form* ou *contentives* (Hall, 1964, p.15) ou *lexical morphemes* (Samson, 1985) ou, dans mes propres travaux (Scholes, 1988 ; Scholes et Willis, 1991), *extensional morphemes*. Les morphèmes qui renvoient au fonctionnement de la grammaire de la langue sont connus sous différents vocables comme '*functors*' ou *grammatical morphemes* (Hall, 1964 ; Sampson, 1985) ou, dans mes propres écrits, *intensional morphemes* (Scholes, 1988 ; Scholes et Willis, 1991).

La distinction entre langue et grammaire, ou entre *morphèmes lexicaux* et *morphèmes grammaticaux*, peut être illustrée par la phrase « *John was found by the post office* ». Pour certains utilisateurs, cette affirmation peut être comprise comme « *John a été trouvé près de la poste* » pendant que d'autres peuvent comprendre qu'un employé de la poste a trouvé John. Alors que les deux utilisateurs montrent une connaissance de l'anglais (ils partagent une langue), la compréhension qu'ils ont de la morphologie et de la syntaxe est différente (ils montrent des grammaires différentes). Pour l'utilisateur qui interprète *by* par *près de*, le morphème *by* est lexical (*extensional*) - il introduit une référence spatiale dans le monde réel. Pour l'autre utilisateur, *by* a une fonction

grammaticale (le groupe nominal qui le suit est l'agent de l'action dans la construction passive) et n'a pas de référence extra-linguistique.

En linguistique, le terme *grammaire* offre souvent deux acceptions : la connaissance de la langue et la description linguistique de cette connaissance (Fromkin et Rodman, 1988, p.13). On l'utilisera ici dans le sens de la connaissance pragmatique qu'a un individu de sa langue. Cette utilisation vient du fait qu'on peut faire état des grammaires distinctes des lettrés et des analphabètes de l'anglais, tandis qu'on ne peut pas faire état de la motivation ou de la capacité des linguistes à décrire ces deux types d'utilisation avec un seul paradigme de règles et de concepts.

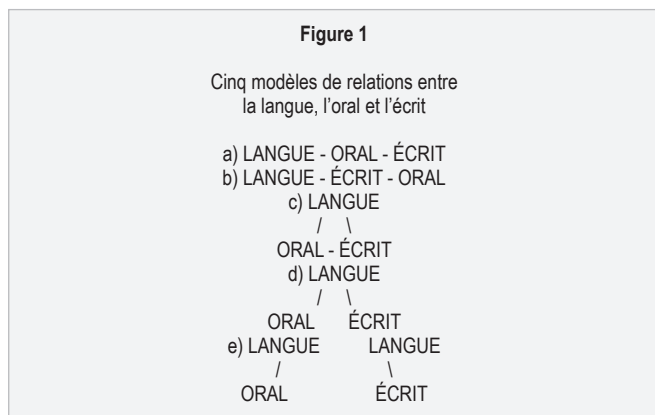
L'oral est défini comme la vocalisation de la langue. En tant que tel, cela le distingue des vocalisations non linguistiques comme les babils et les gazouillements des enfants et les grognements, gémissements ou autres souffles bruyants des vieillards. L'oral se décrit typiquement en linguistique en terme de *phonologie* (phonémique et phonétique), mais on doit garder à l'esprit qu'une transcription (phonémique ou phonétique) de l'oral est moins une représentation de la parole qu'une forme d'écriture utilisant des symboles discrets.

L'écrit est défini comme la réalisation graphique de la langue. En tant que tel, l'écrit se distingue de représentations graphiques (ex : les pictogrammes) qui peuvent être produites et comprises indépendamment de la connaissance d'une quelconque langue. L'écrit, ainsi défini, ne peut être produit et compris que dans les termes de la langue qu'il représente.

Vue d'ensemble]—————

Il y a cinq relations imaginables entre langue, oral et écrit (comme définis ci-dessus). Ces relations, schématisées dans la figure 1, sont les suivantes :

- a)** L'écrit est de l'oral retranscrit et n'est relatif à la langue qu'à travers l'oral.
- b)** L'oral est de l'écrit parlé et n'est relatif à la langue qu'à travers l'écrit.



c) L'écrit et l'oral sont deux moyens différents de coder une seule langue sous-jacente et sont mutuellement décodables l'un de l'autre.

d) L'écrit et l'oral sont deux moyens différents de coder une seule langue mais ne sont pas directement liés l'un à l'autre sauf par l'intermédiaire de la langue.

e) L'écrit et l'oral sont des représentations de deux langues sous-jacentes distinctes.

Les évaluations de chacune de ces cinq relations se limiteront ici à l'anglais écrit et à l'anglais oral, mais les questions abordées sont à élargir à l'écrit et l'oral en général.

L'oral écrit. La première des cinq conceptions considère que langue, oral et écrit sont situés sur une séquence linéaire où l'oral est une réalisation de la langue et l'écrit une réalisation de l'oral.

Cette conception a été défendue par les figures majeures de la linguistique en Amérique. Deux des géants de la linguistique du 20^{ème} siècle, Edward Sapir et Leonard Bloomfield, ont décrit l'écrit comme de l'oral retranscrit et l'ont rejeté, indigne d'attirer l'attention des étudiants sérieux. Pour Sapir, l'écrit n'offrait d'intérêt que dans la mesure où chaque élément du système écrit correspond à un élément du système oral (Sapir, 1921, pp.19-20). Bloomfield se désintéressait également de l'orthographe et du savoir lire/écrire, affirmant : « *L'écrit n'est pas une langue, mais seulement une façon d'enregistrer la langue au moyen de marques visibles* » (1933, p.21). Si, dans cette citation,

Bloomfield avait en tête une distinction entre langue et oral comme l'a exposé Saussure avec *parole* et *langue*, sa phrase pourrait être regardée attentivement, mais ce n'est pas le cas, comme cette autre phrase le montre : « *Maintenant, l'écrit, bien sûr, est seulement un enregistrement de l'oral.* » (Bloomfield, 1927, p.433). Cette tradition de considérer la linguistique comme l'étude de la parole et de ceux qui la prononcent s'est perpétuée avec Chomsky et son « *auditeur/émetteur idéalisé* » (Chomsky, 1965) et plus largement encore dans les manuels d'enseignement de cette discipline (exemple : Fromkin et Rodman, 1988). Mais alors, si on suit le point de vue des définitions qu'il donne ci-dessus, l'affirmation de Bloomfield selon laquelle l'écrit est « *une façon d'enregistrer la langue au moyen de marques visibles* » n'est pas seulement une observation correcte au sujet de la langue et de l'écrit, mais est aussi vraie à propos de l'oral, c'est-à-dire : « *l'oral n'est pas une langue, mais seulement une façon de communiquer la langue au moyen de signaux sonores.* » Il est difficile d'évaluer les points de vue de ces auteurs structuralistes qui n'ont jamais tenu un discours clair et étoffé sur la distinction entre parole et langue. Ils savaient certainement que l'oral est un continuum non segmenté tandis que tout système écrit - y compris une transcription phonétique - utilise des entités segmentables. En conséquence de ces propriétés de l'oral et de l'écrit, l'oral retranscrit, en tant que paroles visibles, ne pourrait être possible qu'avec des spectrogrammes sur écran.² De tels spectrogrammes montrent la quantité d'énergie acoustique à chaque moment du discours. Ces écrans montrent que des segments phonétiques ne peuvent pas être isolés, mais que chaque son s'intègre au précédent et au suivant dans un continuum ininterrompu.

Que l'écrit puisse être linguistiquement interprété sans recours à une médiation phonologique est clair, du fait qu'il existe des gens capables de comprendre l'écrit tout en étant incapables de le parler - parmi lesquels, les sourds profonds et les lecteurs dysarthriques congénitaux. Il y a beaucoup de systèmes d'écriture qui n'ont pas de relations avec l'oral (les systèmes idéographiques) qui pour autant sont lus tout aussi bien. Peut-être est-il moins

■ 1 L'ajout de ces définitions est une des nombreuses suggestions d'aide faites par les relecteurs critiques du premier jet de cet article. / ■ 2 Facilement observable à l'aide du logiciel libre Audacity [NDT]

évident qu'une lecture normale est réalisée silencieusement, essentiellement sans référence à des formes parlées - comme Frank Smith la montra, « *La lecture courante est trop rapide pour être une traduction des sons et une compréhension préalable du sens est nécessaire pour la lecture oralisée des phrases* » (1971, p.44). Pour une discussion plus détaillée à propos de la lecture sans médiation phonologique, lire Sampson, 1985, particulièrement le chapitre 2 de son ouvrage (voir bibliographie).

Cette conception, donc, doit être complètement abandonnée. Les caractéristiques de l'oral - amplitude, intonation, capacité à transmettre du sens au moyen d'un continuum sonore - ne sont pas capturées par la langue écrite et la compréhension de la langue écrite ne requiert pas l'intermédiaire d'une conversion phonique.

Cependant, si l'oral n'est pas pensé comme un continuum insegmentable d'énergie acoustique, mais comme une succession de symboles discrets représentant une segmentation de ce continuum (comme dans une transcription phonétique), l'affirmation de Bloomfield pourrait être comprise comme ceci : « *l'écrit est seulement une sorte de transcription phonétique* ». Une évaluation de cette phrase sera établie plus loin.

L'écrit parlé. La deuxième conception énonce que l'écrit vient directement de la langue et que l'oral provient de la forme écrite.

Une telle conception s'applique manifestement à certaines langues mortes pour lesquelles il y a des documents écrits mais plus de locuteurs vivants. Cependant, une récente recherche dans le champ de l'oralité et du savoir lire/écrire (Scholes, 1993) montre que c'est aussi vrai pour des locuteurs contemporains. La construction du discours oral et la conscience qu'en ont les usagers lettrés de la langue dérivent en grande partie d'une représentation visuelle (orthographique) sous-jacente. Ainsi que l'a écrit Olson : « *les savoirs à propos de la langue sont une conséquence, directe ou indirecte, du savoir lire/écrire* » (1991, p.261). La capacité des enfants à segmenter l'oral en mots, par exemple, provient de la familiarité avec les mots segmentés de l'écrit (Olson, 1993 ; Scholes, 1993). Notre conceptualisation de l'oral en séquences de sons segmentables

provient de notre utilisation des lettres (Betelson, 1986). Les locuteurs lettrés de l'anglais fondent moins leur comportement sur une compréhension de la morphologie et de la syntaxe de leur anglais oral que sur l'exposition à l'orthographe (Scholes, 1993). Autrement dit, la grammaire que les locuteurs lettrés de l'anglais conceptualisent provient dans une large mesure de leurs savoirs de l'anglais écrit. Cette source orthographique de la conscience de la langue, cependant, n'est pas la même chose que la capacité à prédire la prononciation à partir de la forme écrite. Considérons par exemple la tâche qui consiste à trouver la prononciation de *a* (même en connaissant son statut morphologique de préfixe privatif) dans *atheist*, *agnostic* et *aphasia* (prononcé respectivement comme dans *hay*, *bag* et *hut*).³

La Trinité Codable. Cette troisième conception affirme que l'oral, la langue et l'écrit ne dépendent pas d'une relation linéaire - l'utilisateur peut lire/écrire sans passer par l'oral et peut parler sans avoir recours à l'écrit - mais que l'écrit et l'oral sont mutuellement décodables. En cela, les éléments du système écrit (graphiques, lettres, espaces, et ponctuation) peuvent être convertis en éléments de l'oral (sons, intonations, accents toniques, etc.) sans recours à ce qu'ils représentent dans la langue.

Cette conception peut être illustrée par les codages suivants :

Phrase cible : Le cirque s'installe au village.

Codage 1 : Mf djsvf t'jotubmmf bv wjmbbf.

Codage 2 : Kd bhqtd r'hmrzkkd zt uhkzfd.

Dans le codage 1, la lettre suivante de l'ordre alphabétique remplace chaque lettre de la phrase cible. Dans le codage 2, c'est la lettre qui précède (le *z* remplaçant le *a*, comme si les lettres étaient disposées sur un cercle).

Non seulement chaque codage peut facilement mener à l'original, mais, chacun des codages peut mener à l'autre, sans référence à l'original.

La troisième conception affirme que l'écrit, l'oral et la langue procèdent de ce type de codage les uns vis-à-vis des autres. Plus précisément, elle affirme que les concepts de l'oral et les concepts de l'écrit ne sont pas seulement isomorphes aux concepts de la langue, mais seraient donc isomorphes entre eux sans référence à la langue qui les

sous-tend. Si l'écrit et l'oral de l'anglais sont décodables l'un de l'autre sans référence aux concepts linguistiques sous-jacents, alors il devrait être possible d'établir une série de règles de conversion. De telles règles devraient pouvoir indiquer à un anglophone qui connaît l'anglais comment prononcer l'écrit ou, inversement, comment écrire l'oral, sans référence à la compréhension.

Diverses estimations peuvent être trouvées allant dans le sens d'une orthographe anglaise régulière, au sens où, si l'orthographe d'une forme est connue, on peut alors la prononcer correctement. Il y a des règles telles que : quand un mot n'a qu'une voyelle, la voyelle prononcée est courte comme dans *bed*, *bid*, *rot*, *tap* et *but*. Clymer (1963) a entrepris une évaluation de ces types de règles et a déterminé dans quelle mesure elles s'appliquaient correctement dans les supports de lecture des CP. Utilisant une série de 34 règles, les plus clairement établies, qui gouvernent les relations entre l'orthographe et la prononciation, il a trouvé que, dans 6 521 cas où l'orthographe correspond à une de ces règles, la prononciation prévue n'est obtenue que dans 3 995 d'entre eux. Autrement dit, les règles entre l'orthographe et la prononciation ne s'appliquent que dans 61% des mots, même dans les mots des textes les plus basiques.

Même quand elles s'appliquent, ces règles ne rencontrent pas les conditions d'un oral décodé de l'écrit, hors d'une référence à la langue. Certaines règles, comme l'a noté Clymer, nécessitent que le lecteur connaisse déjà certaines choses qui ne peuvent pas être déterminées par une observation de l'écriture ; par exemple, certaines règles précisent la prononciation des voyelles sur les syllabes accentuées et donc demandent à ce que le lecteur sache déjà quelle syllabe est accentuée. Presque toutes les règles ne dépassent pas l'étendue du mot et s'appliquent aux lettres dans les mots ou aux syllabes dans les mots.

Pour illustrer ce dernier point, considérez le problème d'une personne qui ne connaît pas l'anglais, qui entend [*insait*] et qui essaie de l'écrire sans référence à la morphologie de la langue. Ce scripteur aurait d'abord à savoir si ces paroles sont en un mot (*incite* ou *insight*) ou en deux mots (*in sight*) et cette connaissance est une connaissance qui provient de la langue.

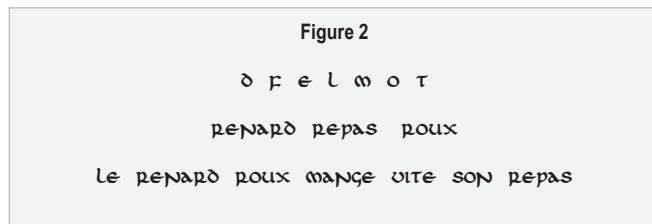
Les règles d'écriture à partir des sons ne s'appliquent généralement pas à des suites de lettres ; elles prennent en compte les limites des mots et un contexte plus large (comme dans le cas du *e* muet), elles peuvent requérir des connaissances à propos de la syllabation (ex : quand une voyelle est au milieu d'un mot monosyllabique, la voyelle est courte), et elle peut nécessiter une analyse régressive - comme dans le cas du *e* muet, quand le locuteur a à connaître au préalable que ce *e* est silencieux et ensuite revenir en arrière à la voyelle précédente. C'est-à-dire, de telles règles ne s'appliquent pas tant à des lettres et des sons de l'oral qu'à des formes plus complexes. En tant que telles, il y a des règles pour prononcer les mots ; des règles comme, *ai* se prononce d'une certaine manière dans *laid* et d'une autre dans *said*. Ces règles requièrent l'intermédiaire de la grammaire : elles n'autorisent pas le décodage de l'écrit pour oraliser et de l'oral pour écrire indépendamment de la grammaire sur laquelle ceux-ci sont basés. Considérons par exemple la prononciation de 'blothed' : si le *e* est le *e* final du radical (*blothe-*), alors il est probablement prononcé comme *clothed* avec un *o* long, un *th* sonore et un *d* final ; si, d'autre part, c'est un *ed* ajouté à *bloth*, alors c'est probablement prononcé comme *frothed* avec un *o* court, un *th* silencieux et un *t* final. Il n'y a pas moyen de savoir lequel choisir sans une analyse morphologique complète - radical verbal ou nominal, terminaison d'un verbe au passé, etc. Comme l'a remarqué Frank Smith : « *il n'y a aucune garantie qu'un mot pourra être identifié [c'est-à-dire prononcé] seulement à l'aide des relations grapho-phonologiques* » (Smith, 1971, p.171).

Ce que ces observations concernant le décodage signifient, c'est que, bien que l'anglais soit écrit avec une écriture alphabétique, il est lu à haute voix de manière idéographique - on a à décoder l'écrit en concepts sémantiques et fonctionnels, c'est-à-dire en morphèmes, avant de pouvoir l'oraliser. L'observation que l'écrit peut être alphabétique mais sa lecture réalisée idéographiquement a été faite par Henry Bradley (1913) et, plus récemment, par Frank Smith (1971). Les lecteurs habiles ne lisent pas en reconnaissant d'abord les lettres et ensuite en réalisant une

■ 3 C'est le même phénomène que pour l'identification de 'couvent' ou 'mentions'.

sorte d'algorithme combinatoire qui construit les mots à partir des suites de lettres ; au contraire, ils lisent les mots comme des entités, souvent sans conscience des lettres qu'ils contiennent.

Pour illustrer ceci, considérons le problème de l'identification des lettres isolées de la figure 2...



...il est plus simple d'identifier ces lettres quand elles sont présentées dans des mots ; et la tâche est simple de lire toute la phrase. Comme le démontre ce petit exercice, lire (ici de l'écriture manuscrite, mais c'est vrai aussi de l'écriture d'imprimerie) est un processus idéographique. L'anglais écrit ne peut ni être dit à haute voix ni être lu (silencieusement, c'est-à-dire compris) sur la base d'une lettre à lettre. Toutes les écritures - alphabétique, syllabique, logographique, morphographique ou idéographique - sont, fonctionnellement, idéographiques.

Il n'y a, donc, aucune évidence irrépressible que l'anglais écrit et l'anglais oral puissent être décodés l'un de l'autre sans utiliser les concepts linguistiques sous-jacents comme intermédiaires - c'est-à-dire, sans savoir ce qu'est la morphologie. Pour plus d'informations sur ce sujet, voir Venezky, 1995.

Oral et écrit : des codes distincts. La quatrième de ces conceptions affirme que l'oral et l'écrit sont tous deux basés sur la même grammaire sous-jacente, à l'exclusion de tout autre lien.

Il est maintenant généralement admis que les systèmes d'écriture ont évolué de manière à représenter les concepts grammaticaux. Ce que l'écriture représente, comme Bugarski l'a montré (1970, 1993), c'est la grammaire : une écriture est une représentation graphique de concepts linguistiques tels que les phonèmes, les morphèmes, les mots, les phrases, les propositions et les phrases. Bref, une écriture

est une grammaire. Cependant, il y a beaucoup de désaccords quant à la dépendance ou l'indépendance de l'oral et de l'écrit.

D'un côté, il y a ceux qui sentent que les écritures viennent représenter une série de concepts qui ont toujours été présents dans la conscience du locuteur. Marilyn Adams (1990), par exemple, affirme (plutôt comme une sorte de dogme religieux) que, « *de manière importante, notre écriture alphabétique ne nous a pas amené à inventer les phonèmes. Au contraire, c'est leur réalité psychologique antérieure qui nous a permis d'inventer l'alphabet* » (p.306). Dans cette vision des choses, le passage d'un système d'écriture pictographique vers un système d'écriture alphabétique (en Occident, mais pas en Orient) peut être considéré comme une évolution progressive, amenant l'écrit de plus en plus vers la capture de notre ancienne et universelle conceptualisation de la langue parlée.

D'un autre côté, une vision directement opposée maintient que notre conscience des éléments de l'oral provient des systèmes d'écriture que nous utilisons (et non en fournit les principes). Il est intéressant de noter (sinon troublant) que la susnommée Marilyn Adams a soutenu cette autre vision, comme la précédente. Juste avant sa citation affirmant que les lettres représentent des sons segmentés préexistants, elle dit : « *la syllabe est psychologiquement analysable en phonèmes, et c'est évident pour nous que c'est parce que (et peut-être seulement parce que) nous avons appris une écriture alphabétique* » [gras ajouté par mes soins] (1990, p.306).

Il y a une vision plus raisonnable que celles représentées par chacun de ces extrêmes. Cette vision est que la conscience des concepts de l'oral et la confrontation avec la représentation de l'écriture évolue d'une manière cyclique - la permanence de l'écrit permet au locuteur de découvrir des concepts préalablement imperceptibles, mais des concepts que notre conscience est prête à accepter.

Dans la conception de la figure 1, les concepts de l'oral et les concepts de l'écrit ont en commun d'utiliser une seule grammaire sous-jacente, opérationnalisée pour chacun de ces médias. Pour évaluer cette conception, revenons sur certaines questions de la conception précédente. Considérons ces deux représentations :

- 1) sheduhduhnitifsheekouduh
- 2) she would have done it if she could have.

La représentation 1 est une transcription pseudo phonétique de paroles qui correspondent à une phrase orthographiée en 2 (Cette transcription est utilisée ici pour la rendre intelligible à ceux qui ne sont pas familiarisés avec les symboles phonétiques). Il est clair qu'il n'y a pas de règles d'écriture qui permettent de convertir 1 en 2, de même qu'il n'y a pas de règles de prononciation qui permettent de passer de 2 à 1. Il faudrait noter que la transcription 1 est déjà très éloignée de paroles contemporaines et que, dans son utilisation de symboles discrets, elle est déjà une orthographe approximative. Des règles telles que, *would have* se prononce *dub* et *could have* se prononce *koudub* ou, inversement, *dub* est l'écriture de *would have* et *koudub* est l'écriture de *could have*, ne marchent pas. *Would have* peut être prononcé *woudub* ou *woudubv* ou encore *woudbaev*, et *dub* peut s'écrire de différentes façons, dont *the*, *du* (*dumb*), et *di* (*divorce*).

Les représentations 1 et 2 ne sont donc pas décodables⁴ l'une de l'autre.⁵

Toutes deux reconnaissables comme étant de l'anglais, ce qui les différencie est le niveau de conscience de la langue. Plus précisément, elles représentent toutes les deux une suite de morphèmes discrets commençant par [un pronom personnel sujet, troisième personne du singulier, féminin] + [un auxiliaire du verbe au conditionnel passé]. En termes de conscience de la langue, les utilisateurs lettrés de l'anglais savent que la représentation orthographique et les paroles prononcées sont deux manières de coder une unique série sous-jacente de concepts. Cependant, le fait est que les utilisateurs de l'anglais qui savent ceci composent un sous-groupe remarquablement limité. Même des utilisateurs raisonnablement lettrés de l'anglais, tels que des étudiants d'université, ne sont souvent pas clairs au sujet de l'identité linguistique de ces deux représentations. De tels utilisateurs vont souvent écrire *sheedub* pour *she would of*. Ces connaisseurs de l'anglais font dépendre leurs formes de l'anglais écrit et de l'anglais oral de concepts sous-jacents différents de certains autres lettrés.

Écrire ainsi *she would of* montre que le comportement décrit par les structuralistes (l'écrit serait de l'oral retranscrit) a quelques raisons d'être (finalement davantage pour eux que l'orthographe standard). Cependant, une telle écriture ne confirme pas l'hypothèse de Bugarski, précisément parce

qu'elle se rapproche de l'oral et est relativement indépendante de la grammaire que les enfants cherchent à maîtriser et que les linguistes cherchent à décrire. D'autres exemples de ce type d'écriture (prélevés sur des copies de collégiens) :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| 1. His a good athlete | 6. Its a good thing |
| 2. threw out his life | 7. John is taller then Bill. |
| 3. Firstable, there is no reason | 8. Your a good teacher |
| 4. he would of done it | 9. For all intense of purpose |
| 5. there not very smart. | 10. Alot of us. ⁶ |

Dans chacun de ces cas, l'écriture erronée est autant représentative de l'oral que l'écriture correcte ; le problème est que cette erreur échoue à représenter la morphologie de l'anglais. Ce qui rend ces écritures fausses, c'est qu'elles ne réussissent pas à représenter une grammaire particulière de la langue. Dans la perspective de Bloomfield, elles ne sont pas fausses du tout dans le sens où elles sont de l'oral retranscrit. De telles variations d'écritures sont curieuses, et même humoristiques pour les lettrés les plus experts, mais leur valeur réelle est de nous renseigner sur la conscience linguistique des scripteurs. Le scripteur de *your* à la place de *you're*, de *its* à la place de *it's* et de *there* à la place de *they're* ne sait pas que chacun d'eux est constitué d'un pronom et d'une forme du verbe être. Un tel scripteur ne pense pas que *Your a good teacher* et *You are a good teacher* sont des propositions sémantiquement et structurellement différentes. Auquel cas, que voudrait dire la première ?

Pour de tels utilisateurs, l'oral et l'écrit anglais ne dépendent pas d'une même série de règles grammaticales. Ces utilisateurs savent comment lire *would have* et ils savent reconnaître et comprendre *dub*, mais la compréhension en lecture et en audition ne sont pas construites selon la même grammaire : les morphèmes (et donc, la syntaxe et le sens) sont différents.

■ 4 De la même manière que des holorimes transcrivent deux chaînes phonétiques identiques. Ex : « *Gale, amant de la reine, alla, tour magnanime, Galamment de l'arène à la Tour Magne, à Nîmes.* » (Marc Monnier) [NDT] / ■ 5 Le principal relecteur du premier jet de cet article m'a suggéré qu'une analyse des lignes d'intonation - Halliday (1995) - pourrait « *aider à soutenir l'argument d'unité plus large dans les deux systèmes figuratifs [en l'occurrence ici, la forme écrite et la transcription phonétique de l'oral] en montrant aussi qu'ils ne sont pas identiques.* » Malheureusement, je n'avais pas les connaissances pour suivre sa suggestion, mais lui en suis néanmoins reconnaissant. / ■ 6 Les exemples 9 et 10 de cette liste m'ont été fournis, anonymement et gratuitement, par mon relecteur, qui note qu'ils sont d'un « usage commun ».

La langue parlée et la langue écrite. Les conceptions précédentes (de A à D) partageaient une caractéristique : une seule langue sous-jacente. C'est-à-dire, quels que puissent être les morphologies, syntaxes et discours de l'anglais - quels que puissent être les éléments et les règles - il n'y a qu'une seule langue et cette langue est la source de l'oral et de l'écrit. Cependant, comme il a été montré précédemment, les grammaires employées par les utilisateurs de cette langue varient considérablement. Ce qui sera considéré comme un morphème par l'un sera considéré comme deux (ou plus) pour un autre. Ce qui sera un mot pour l'un (ex : *firstable*) pourra être trois mots (*first of all*) pour d'autres, etc.

La dernière conception considère la possibilité que les grammaires représentées par l'anglais écrit et l'anglais oral sont si distinctes qu'on peut les classer comme des langues distinctes - les morphologies, syntaxes et discours de l'écrit et de l'oral s'excluent mutuellement, ou presque. Quelques exemples de ces différences : à l'oral, le morphème qui marque le passé du verbe présente des variantes. À l'écrit non (il s'écrit toujours *ed*). Dans les deux cas, les formes apparentes représentent un morphème sous-jacent unique : le passé. Cependant, une telle observation est trompeuse dans le sens où elle suggère que les utilisateurs lettrés et analphabètes de l'anglais utilisent la même connaissance de la morphologie quand ils produisent et comprennent les verbes au passé - et ceci n'est pas le cas. Alors qu'il existe d'abondantes vérifications de la conscience qu'ont les locuteurs lettrés de la morphologie affixale, il n'y a aucune évidence que les locuteurs analphabètes sachent que *walked*, *tailed* et *fared* sont chacun composés de deux parties et qu'ils ont en commun un même suffixe. Si la grammaire de l'oral anglais analphabète analyse de telles formes verbales comme étant mono-morphémiques tandis que la grammaire du lettré anglais (parlé ou écrit) les analyse comme bi-morphémiques, alors ces grammaires sont aussi différentes que leurs morphologies.

Au niveau de la structure de la phrase, des grammaires distinctes sont suggérées par le fait que l'oral (par définition langue non lettrée, sans lettres !) passe à côté d'un concept de la langue écrite. Comme Roy Harris (1980) l'a montré « *une définition très simple et apparemment naïve de la*

notion de mot est 'une partie de l'oral, une fois écrite, séparée de part et d'autre par deux espaces.' » (p.12). Cependant, alors que le mot peut être défini en référence à l'orthographe, il a fallu une longue histoire et un considérable consensus pour admettre que le mot n'est pas un concept de l'oral. Des tentatives pour définir le concept de mot à partir des paramètres de l'oral ont échoué (voir l'article de Pey et Gaynor, 1954). Confronté au fait que les mots peuvent être des morphèmes uniques, des agglutinations de morphèmes ayant pour fonction un membre de phrase ou une phrase entière, Sapir reprit le problème de la définition à partir de la langue du locuteur natif : « *le mot est seulement une forme, une entité fixée définitivement, qui comprend autant (ou aussi peu) de matériel conceptuel de la pensée que le permet le génie de la langue.* » (Sapir, 1921, p.32). Comprendre ici chez Sapir le locuteur natif à la place du génie de la langue.

Le corollaire de l'impossibilité de définir le mot comme un élément de l'oral est que les individus qui ne maîtrisent que la forme orale de la langue (les analphabètes) montrent une incapacité à identifier et manipuler les mots à l'oral. Les études sur les enfants non encore lecteurs (Martlew, 1983), sur les enfants qui commencent à lire et écrire (Ferreiro, 1983), et sur les adultes analphabètes (Scholes, 1993) démontrent que la notion lettrée⁷ de mot est un concept étranger à ceux qui ne lisent pas. Typiquement, par exemple, les enfants et adultes analphabètes vont dire que *house* est un mot, mais que *the* n'en est pas un, et ils ne peuvent pas donner exactement le nombre de mots dans des expressions entendues telles que *forever*, *four oxen*, *television*, *first of all* ou *the white house*. Dans le cas des adultes illettrés, c'est moins que les réponses soient erronées, que la question posée qui leur semble vide de sens.

Les résultats de ces études sont clairs et solides : les locuteurs natifs contemporains acquièrent leur compréhension du mot par le biais de leur acquisition ou de leur utilisation de la langue écrite et, une fois cette compréhension acquise, ils peuvent l'appliquer à une analyse de la langue orale. Méconnaissant ce qu'enseigne l'écriture, les locuteurs ne sont pas conscients du mot (ni des autres concepts grammaticaux) comme d'un élément analytique de la langue.

Alors que les conceptions des locuteurs anglais à propos de la structure sonore et lexicale de la langue peuvent

dramatiquement varier en fonction de l'accès ou non à l'écrit, une des caractéristiques fondamentales de la langue - l'ordre - a été déclarée invariante (par un relecteur d'un premier jet de cet article). Ce n'est pas entièrement vrai. Les locuteurs illettrés, à la différence des locuteurs lettrés, vont généralement montrer une compréhension des structures basée uniquement sur l'ordre des principaux items lexicaux. Une structure telle que « *man eating lion* », par exemple, est interprétée comme un homme qui mange un lion par un locuteur analphabète ou pré-lecteur ; une expression comme « *John promised Bill to go* » est interprétée comme voulant dire « *Bill will go* » (Scholes et Willis, 1991). Il y a beaucoup de cas où la morphologie grammaticale, et non l'ordre (des mots), détermine le sens de la structure pour les lettrés et pas pour les autres. Cela signifie qu'il n'est pas vrai que les formes lettrées et non lettrées de l'anglais partagent un unique paradigme de règles d'ordonnement des phrases - pour les illettrés, l'ordre nom + verbe + nom (ex : « *man eating lion* ») est interprétée comme sujet + verbe + objet ; alors que pour le locuteur lettré, cette interprétation basique de l'ordre est remplacée par d'autres données morphologiques.

Il y a donc une évidence convaincante à soutenir l'affirmation de Henry Bradley selon laquelle les formes écrites ne sont en rien des représentations de discours oraux et ne l'ont jamais été. Bradley (1913) a pointé de tels aspects de l'anglais écrit : des mots dans lesquels des parties n'ont jamais été prononcées (ex : *debt* - le *b* n'est pas prononcé), les lettres capitales des noms propres et des débuts de phrases, les apostrophes qui marquent le cas du génitif ou l'élosion, la convention d'insérer des espaces entre les mots. Aucune de ces caractéristiques ne relate des caractéristiques de l'oral anglais.

Roy Harris (1986) soutient les déclarations de Bradley selon quoi écrire n'a jamais signifié capturer les concepts de la langue orale. Parlant des débuts de l'écriture alphabétique, Harris a dit : « *Observer l'absence de symboles de divisions et l'absence originelle de voyelles doit attirer finalement notre attention vers divers aspects qui n'intéressaient pas les inventeurs de l'alphabet. Ils n'étaient pas concernés par la représentation de ce que nous appellerions de nos jours la morphologie, ou par la composition grammaticale interne des mots, ou par la variation systématique*

entre les formes relatives des mots. Ils n'étaient pas plus intéressés par la représentation de la composition syntagmatique des groupes de mots. Comme mentionné plus haut, ils n'étaient pas plus intéressés par la représentation des caractéristiques de l'accent tonique et de l'intonation. Mais encore plus paradoxal par rapport à la croyance dominante, il faut en conclure qu'ils n'étaient pas intéressés par le principe alphabétique lui-même. Ou, au final, par le principe alphabétique tel qu'il est interprété par le savoir moderne : le principe 'une lettre : un son'. » (Harris, 1986, p.113)

Conclusion]

Poussons l'observation de Harris un peu plus loin et demandons-nous pourquoi ces premiers scribes n'étaient pas soucieux de représenter dans leurs écrits de telles analyses grammaticales. En nous basant sur notre compréhension actuelle de la conscience linguistique des utilisateurs analphabètes de la langue, la réponse est claire : de tels concepts n'étaient pas représentés parce qu'ils n'étaient pas présents dans la conscience de la langue qu'en avait le scribe.

Si cela est vrai, il s'ensuit que la représentation orthographique actuelle de la morphologie, de la syntaxe et des segments phonétiques, de même que l'application de ces concepts à l'oral, évolue à travers un processus interactif de relations entre l'écrit et cette conscience linguistique particulière qu'est la conscience graphique. Autrement dit, la représentation orthographique de la langue permet à l'utilisateur de découvrir des concepts qui ne proviennent pas de données sonores : David Olson (1993) l'a suggéré, « *les systèmes d'écriture créent les catégories par lesquelles nous devenons conscients de l'oral* » (p.169). Une fois acquise à travers la lecture et l'écriture, la nouvelle conscience de la langue, que E. D. Hirsch (1997) a appelée « grapholect », est alors utilisée à l'oral.

Ce qui est toutefois négligé quand on considère le rôle du savoir lire/écrire dans la conscience de la langue - notamment par ceux qui, comme Olson, acceptent l'idée que les

■ 7 C'est-à-dire construite par la pratique de la lecture et de l'écriture. Il s'agit bien de l'opposition lettré/illettré au niveau matériel (présence de la langue) et non d'un jugement culturel. [NDT]

concepts orthographiques sont transférés de l'écrit sur l'oral par les lecteurs - c'est qu'une telle grammaire de la langue parlée par les lecteurs est sans rapport avec la conscience linguistique (c'est-à-dire la grammaire) des non lecteurs.

Considérer ou non l'anglais du lecteur et l'anglais du non lecteur comme des langues distinctes dépend, certes, de la définition de la langue, mais surtout de la prise en compte de l'amplitude de la variation des grammaires de ces deux usages. Cela signifie, entre autres choses, qu'aucun enfant (ni aucun adulte) ne serait favorisé ou défavorisé dans l'acquisition du savoir lire/écrire, car la grammaire de l'anglais écrit n'est en rien semblable à celle d'une quelconque variation de l'anglais oral. En conséquence, aucun oral des parents ne rendra un enfant capable d'avoir conscience des segments phonétiques, des affixations, des limites des mots ou des transformations métathétiques⁸ : tout ceci est acquis à travers la lecture et l'écriture, et de ce fait l'acquisition des savoirs techniques du lire/écrire ne saurait être favorisée par un environnement préalable, qu'il soit ethnique, géographique ou socio-économique.

Robert J. SCHOLES, Université de Floride, Interchange, Vol. 28/1, 1-14, 1997, Kluwer Academic Publishers. Netherlands, (Trad. T. Opillard). ■■■■

BIBLIOGRAPHIE : 1. Adams, M.J. (1990). *Beginning to read: Thinking an learning about print*. Cambridge, MA: The MIT Press / 2. Bertleson, P. (1986). The onset of literacy: Liminal remarks. *Cognition*, 24, 1-30 / 3. Bloomfield, L. (1927). Literate and illiterate speech. *American Speech*, 11 (10), 432-439 / 4. Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Holt, Rinehart and Winston / 5. Bradley, II. (1913). *On the relations between spoken and written language with special reference to English*. London: Oxford University Press / 6. Bugarski, R. (1970). Writing systems and phonological insights. In *Papers from the 6th Meeting of the Chicago Linguistic Society* (pp. 453-458). Chicago: University of Chicago Linguistics Department / 7. Bugarski, R. (1993). Graphic relativity and linguistic constructs. In R.J. Scholes (Ed.), *Literacy and language analysis* (pp. 5-18). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates / 8. Chomsky, N. (1965). *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge, MA: The MIT Press / 9. Clymer, T. (1963). The utility of phonic generalizations in the primary grades. *Reading Teacher*, 16, 252-258 / 10. Ferreiro, E. (1983). The development of literacy. In F. Coulmas & K. Ehlich (Eds.), *Writing in focus* (pp. 277-290). Berlin: Mouton / 11. Fromkin, V., & Rodman, R. (1988). *An introduction to language* (4th ed.). New York: Holt, Rinehart and Winston / 12. Hall, R.A., Jr. (1964). *Introductory linguistics*. Philadelphia, PA: Chilton / 13. Halliday, M.A.K. (1985). *Spoken and written language*. Oxford: Oxford University Press / 14. Harris, R. (1980). *The language makers*. Ithaca, NY: Cornell University Press / 15. Harris, R. (1986). *The origin of writing*. LaSalle, IL: Open Court / 16. Hirsch, Ed. (1977). The philosophy of composition. Chicago: University of Chicago Press / 17. Marlew, M. (1983). The development of writing: Communication and cognition. In F. Coulmas and K. Ehlich (Eds.), *Writing in focus* (pp. 257-276). Berlin: Mouton / 18. Olson, D.R. (1991). Literacy as metalinguistic activity. In D.R. Olson & N. Torrance (Eds.), *Literacy and orality* (pp. 251-270). Cambridge: Cambridge University Press / 19. Olson, D.R. (1993). Writing, literal meaning, and logical proof. In R.J. Scholes (Ed.), *Literacy and linguistic analysis* (pp. 215-235). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates / 20. Pei, M., & Gaynor, F. (1954). *A dictionary of linguistics*. New York: Wisdom Library / 21. Sapir, E. (1921). *Language*. (Harvest Books edition). New York: Harcourt, Brace & World / 22. Sampson, G. (1985). *Writing systems: A linguistic introduction*. Stanford, CA: Stanford University Press / 23. Scholes, R.J. (1988). Language, literacy, and LAD: An exposition of the intentionality hypothesis. *Occasionally*. (The Newsletter of the McLuhan Foundation for Culture and technology). Toronto: Ontario Institute for Studies in Education / 24. Scholes, R.J. (1993). On the orthographic basis of morphology. In R.J. Scholes (Ed.), *Literacy and language analysis* (pp. 73-96). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates / 25. Scholes, R.J., & Willis, B.J. (1991). Linguists, literacy and the intentionality of Marshall McLuhan's western man. In D.R. Olson & N. Torrance (Eds.), *Literacy and orality* (pp. 215-235). Cambridge: Cambridge University Press / 26. Smith, F. (1971). *Understanding reading*. New York: Holt, Rinehart and Winston / 27. Venezky, R.L. (1995). How English is read: Grapheme-phoneme regularity and orthographic structure in word recognition. In I. Taylor & D.R. Olson (Eds.), *Scripts and literacy* (pp. 111-113). Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.

Beaucoup de gens produisent, en se servant de mots qu'ils ne comprennent guère, un grand effet sur l'esprit d'autres gens qui ne les comprennent pas. **Alphonse Karr**.

■ 8 capacité à manipuler dans un mot ou un groupe de mots des phonèmes et des syllabes. [NDT]